



RECUEIL

DES

ACTES ADMINISTRATIFS

**DIRECTION REGIONALE DES ENTREPRISES, DE LA
CONCURRENCE, DE LA CONSOMMATION,
DU TRAVAIL ET DE L'EMPLOI**

UNITE DEPARTEMENTALE DES HAUTS-DE-SEINE

N° Spécial

05 Décembre 2018

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

N° Spécial DIRECCTE UD92 du 05 Décembre 2018

SOMMAIRE

Arrêtés	Date	DIRECTION REGIONALE DES ENTREPRISES, DE LA CONCURRENCE, DE LA CONSOMMATION, DU TRAVAIL ET DE L'EMPLOI	Page
	03.12.2018	Arrêté fixant la composition du bureau de vote constitués dans le cadre des élections des représentants du personnel au comité technique ministériel institué auprès du Ministre chargé du travail et de l'emploi du 6 décembre 2018	3
	03.12.2018	Arrêté fixant la composition du bureau de vote constitué dans le cadre des élections des représentants du personnel au comité technique de service déconcentré institué auprès du directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi du 6 décembre 2018	4

Ministère du travail et de l'emploi

Arrêté du 3 décembre 2018 fixant la composition du bureau de vote constitués dans le cadre des élections des représentants du personnel au comité technique ministériel institué auprès du Ministre chargé du travail et de l'emploi du 6 décembre 2018

Le Responsable de l'Unité départementale des Hauts-de-Seine.

Article 1er

Pour l'accomplissement des opérations relatives à l'élection des représentants du personnel au comité technique ministériel, placé auprès du Ministre du Travail et de l'emploi, les bureaux de vote sont composés comme suit :

I - Bureau de vote spécial du site de Nanterre

Nom et fonction	Service et Organisation Syndicale
- Présidente titulaire : Mme Gwenaëlle BOISARD, Secrétaire Générale	Unité départementale 92 de la DIRECCTE Ile de France
- Présidente suppléante, Mme Chantal BRILLET, Directrice Adjointe du Travail	Unité départementale 92 de la DIRECCTE Ile de France
- Secrétaire titulaire : Mme Mariannick ORMES, Référente élections professionnelles	Unité départementale 92 de la DIRECCTE Ile de France
- Secrétaire suppléante : Mme Audrey VALA, Secrétaire de direction	Unité départementale 92 de la DIRECCTE Ile de France
- M. Jean GIRAUD - M. Guillaume THENOZ	CGT
- M. Serge HIEROUX - M. Patrick LASIMANT	FO
- Mme Claudine PADOVANI - M. Norbert MAHON	SUD
- Betty BENOIT	FSU

Article 2

Le président du bureau de vote peut désigner, en tant que de besoins, parmi les électeurs des scrutateurs pour assister les membres du bureau dans les opérations de dépouillement des votes.

Article 3

Le responsable de l'unité départemental est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera affiché dans chaque bureau de vote, le jeudi 6 décembre 2018 à 8 heures au plus tard.

Fait à Nanterre, le 3 décembre 2018.

La directrice régionale adjointe
des entreprises, de la concurrence,
de la consommation, du travail et
de l'emploi de l'Ile de France,

Responsable de l'Unité
départementale des Hauts-de-
Seine.

Patricia BOILLAUD

Arrêté du 3 décembre 2018 fixant la composition du bureau de vote constitué dans le cadre des élections des représentants du personnel au comité technique de service déconcentré institué auprès du directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi du 6 décembre 2018

Le Responsable de l'Unité Départementale des Hauts de Seine

Article 1er

Pour l'accomplissement des opérations relatives à l'élection des représentants du personnel au comité technique de service déconcentré, placé auprès du directeur de la DIRECCTE IDF, le bureau de vote est composé comme suit :

I - Bureau de vote spécial du site de Nanterre

Nom et fonction	Service et Organisation Syndicale
- Présidente titulaire : Mme Patricia BOILLAUD, Responsable de l'Unité départementale des Hauts de Seine	Unité départementale 92 de la DIRECCTE Ile de France
- Président suppléant : M. Jérôme SAJOT, Responsable du Pôle Travail	Unité départementale 92 de la DIRECCTE Ile de France
- secrétaire titulaire, Mme Christiane VANESSE, Gestionnaire RH	Unité départementale 92 de la DIRECCTE Ile de France
- secrétaire suppléante, Mme Emeline TASSAN, Gestionnaire RH	Unité départementale 92 de la DIRECCTE Ile de France
- M. Dominique BALMES	CFDT
- Mme Valérie LABATUT - M. Frédéric PICARD	CGT
- Mme Céline PRUVOST - Mme Marie-Noëlle CROZET	FO
- M. Julien KERLEAU - Mme Vanessa TENDRON	SUD

Article 2

Le président du bureau de vote peut désigner, en tant que de besoins, parmi les électeurs, des scrutateurs pour assister les membres du bureau dans les opérations de dépouillement des votes.

Article 3

Le responsable de l'unité départementale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera affiché dans chaque bureau, le jeudi 6 décembre 2018 à 8 heures au plus tard.

Fait à Nanterre, le 3 décembre 2018.

La directrice régionale adjointe
des entreprises, de la concurrence,
de la consommation, du travail et
de l'emploi de l'Ile de France,

Responsable de l'Unité
départementale des Hauts-de-
Seine.

Patricia BOILLAUD

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

DU

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

ISSN 0985 - 5955

Pour toute correspondance, s'adresser à :

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

Direction de la Coordination des Politiques Publiques
et de l'Appui Territorial
Pôle de Coordination des Politiques Interministérielles
et Ingénierie Territoriale

167/177, Avenue Joliot Curie
92013 NANTERRE CEDEX

Le recueil des actes administratifs est consultable en ligne sur le site de la préfecture
adresse Internet :

<http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>

Directeur de la publication :

Vincent BERTON

SECRETAIRE GENERAL

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE

167-177, avenue Joliot Curie 92013 NANTERRE Cedex

Courriel : courrier@hauts-de-seine.gouv.fr

Standard : 01.40.97.20.00 Télécopie 01.40.97.25.21

Adresse Internet : <http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>